



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DU VAL DE SULLY

É  
SÉJOUR

2026  
LA TAXE DE

+ d'infos : 02 38 36 23 70

# LES TARIFS

CATÉGORIE DES HÉBERGEMENTS		EN € (par nuitée et par pers.)
Palaces	-	3.85 €
Hôtels, résidences, meublés de tourisme	★★★★★	1.98 €
	★★★★	1.32 €
	★★★	0.88 €
Hôtels, résidences, meublés de tourisme	★★	0.77 €
Villages vacances	de ★★★★★ à ★★★★★	
Hôtels et résidences, meublés de tourisme	★	0.66 €
Villages vacances	de ★ à ★★★	
Chambre d'hôtes	-	
Terrains de camping de caravanage	de ★★★ à ★★★★★	0.44 €
Aires de camping-cars payantes	-	
Terrains de camping et de caravanage, port de plaisance	de ★ à ★★	0.22 €
Autres hébergements Tout hébergement en attente classement ou sans classement étoiles (sauf plein air)	-	Taux 2026 4,4 %

*Classement : étoiles seulement, les hébergements labellisés Gîtes de France Clévacances ou autres labels sont considérés comme non classés (application du pourcentage)*